

Aide financière lors de sinistres
Module II – Préparation des demandes
d'indemnisation

Responsable du cours :

Organisation des mesures d'urgence du Manitoba (OMUM)

Clientèle cible :

Employés municipaux responsables du suivi des dépenses et de la préparation des demandes d'indemnisation.

Description du cours :

Durée : 1 Journée

Ce module fournira plus de détails sur les exigences administratives spécifiques du programme d'Aide financière lors de catastrophes. Les participants appliqueront les concepts lors d'un exercice sur papier.

Objectifs du cours :

Les thèmes incluent :

- Le suivi des frais associés aux mesures préventives, aux interventions d'urgence et à la restauration des infrastructures
- La préparation des soumissions relatives aux demandes d'indemnisation
- Les processus utilisés pour la vérification des demandes d'indemnisation
- La façon d'utiliser les évaluations d'impacts pour déterminer le moment et l'endroit où il faut demander une aide financière lors de sinistres
- La procédure pour demander une aide financière lors de sinistres

Cours préalables :

Aucun

Genre de formation :

Les participants appliqueront les concepts lors d'un exercice sur papier

Disponibilité du cours :

Sur demande

Frais :

Sans frais pour les participants. Les frais de voyage, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants ou de leur commanditaire.

Point d'accès :

Bureau principal
1510-405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
Tél. : (204) 945-8768
Sans frais : 1-888-267-8298

Commentaires additionnels :

L'OMUM se réserve le droit d'annuler un cours ou d'en changer les dates lors de circonstances imprévues